



Courrier du Centre international Blaise Pascal

26 | 2004
Varia

« Un livre pour deux frères... » : l'exemplaire Arnauld de l'édition originale des *Pensées* de Pascal (1670)

Nicolas Ducimetière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/521>

DOI : 10.4000/ccibp.521

ISSN : 2493-7460

Éditeur

Centre international Blaise Pascal

Édition imprimée

Date de publication : 4 mars 2005

Pagination : 24-28

ISBN : 9782845162884

ISSN : 0249-6674

Référence électronique

Nicolas Ducimetière, « « Un livre pour deux frères... » : l'exemplaire Arnauld de l'édition originale des *Pensées* de Pascal (1670) », *Courrier du Centre international Blaise Pascal* [En ligne], 26 | 2004, mis en ligne le 02 décembre 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/521> ; DOI : 10.4000/ccibp.521

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Centre international Blaise Pascal

« Un livre pour deux frères... » : l'exemplaire Arnauld de l'édition originale des *Pensées* de Pascal (1670)

Nicolas Ducimetière

- 1 Monument de la littérature classique française, œuvre philosophique majeure, les *Pensées* de Pascal sont, depuis toujours, un ouvrage particulièrement recherché des bibliophiles, un de ces quelques titres mythiques que tout collectionneur rêve, tôt ou tard, de posséder. Les bibliographes de la fin du XIX^e siècle, et tout spécialement Jules Le Petit, ont éclairci les derniers mystères qui entouraient la question de la véritable « originale » des *Pensées*, en corrigeant l'erreur, reprise par Jacques-Charles Brunet dans son fameux *Manuel du libraire et de l'amateur de livres anciens*, qui faisait de l'édition de 334 pages la première parue. Il est depuis établi que la véritable première édition fut bien celle de 365 pages, précédées de XLI feuillets préliminaires non chiffrés (comprenant le titre et un feuillet pour le privilège et les errata), avec dix feuillets non chiffrés de table¹.
- 2 Par ailleurs, Le Petit avait été l'un des premiers à signaler la découverte stupéfiante réalisée par un certain M. Salacroux, dans les années 1860. Ce « chineur » avait en effet découvert, coincé parmi les volumes d'une boîte de bouquiniste des quais de Seine, un exemplaire très étrange des *Pensées* qui présentait sur sa page de titre la date « M. DC. LXIX » et qui était dépourvu des feuillets préliminaires contenant les approbations ecclésiastiques. L'hypothèse en général avancée est que cet exemplaire faisait partie d'un pré-tirage, en nombre très restreint, destiné aux proches de Pascal, ainsi qu'aux censeurs et aux familiers de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe. Ce volume, alors considéré comme un *unica*, fut vendu 100 francs-or à la Bibliothèque Impériale et fait aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque Nationale de France, sous la cote Rés. D-21374. Il semblerait toutefois qu'un autre exemplaire en soit actuellement connu.

Page de titre de l'exemplaire de 1669



(BNF, Rés. D-21374).

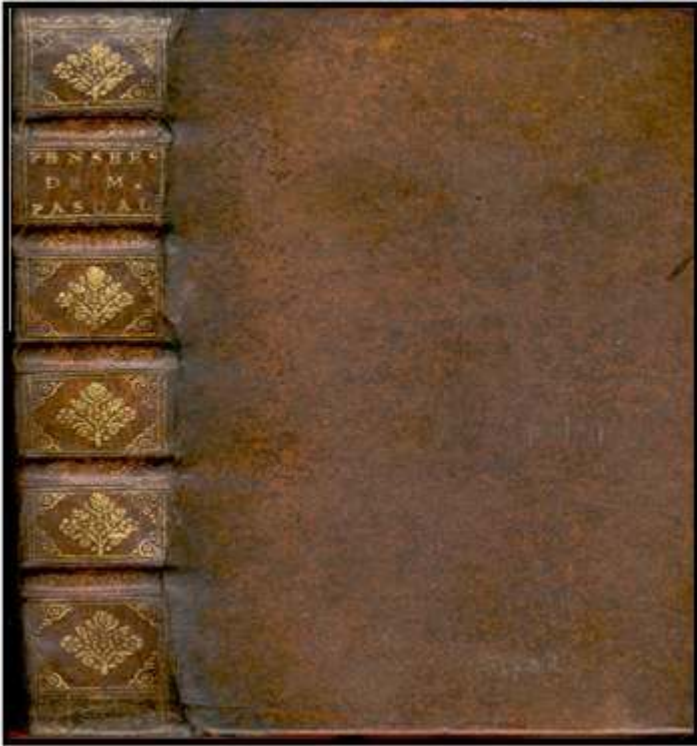
- 3 Mais, bien avant ces recherches bibliographiques sur des « questions obscures et délicates » (pour reprendre les termes de Gustave Brunet), cette première édition avait figuré, preuve de sa bonne réception, dans de nombreuses grandes bibliothèques de l'époque. Quelques lecteurs contemporains fortunés n'avaient d'ailleurs pas hésité à faire recouvrir leur exemplaire d'un riche maroquin (ces exemplaires de luxe restant toutefois d'une grande rareté)². La Bibliothèque Municipale de Clermont-Ferrand possède ainsi, relié en maroquin rouge de l'époque, l'exemplaire au chiffre d'Armand-Charles de La Porte, duc de la Meilleraye et de Rethelais-Mazarin, époux de Hortense Mancini, une des nièces de Mazarin. Une lettre autographe de cette dernière a d'ailleurs été rajoutée au volume³.

L'exemplaire en maroquin rouge au chiffre couronné d'Armand-Charles de La Porte, duc de la Meilleraye et de Rethelois-Mazarin (1632-1713).



Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand

- 4 Manuscrits ou sous forme de vignettes gravées, les ex-libris qui ornent encore les gardes de certains exemplaires de l'édition originale des *Pensées*, sont tout autant de preuves matérielles permettant l'identification de ces propriétaires originels.

Exemplaire des *Pensées*

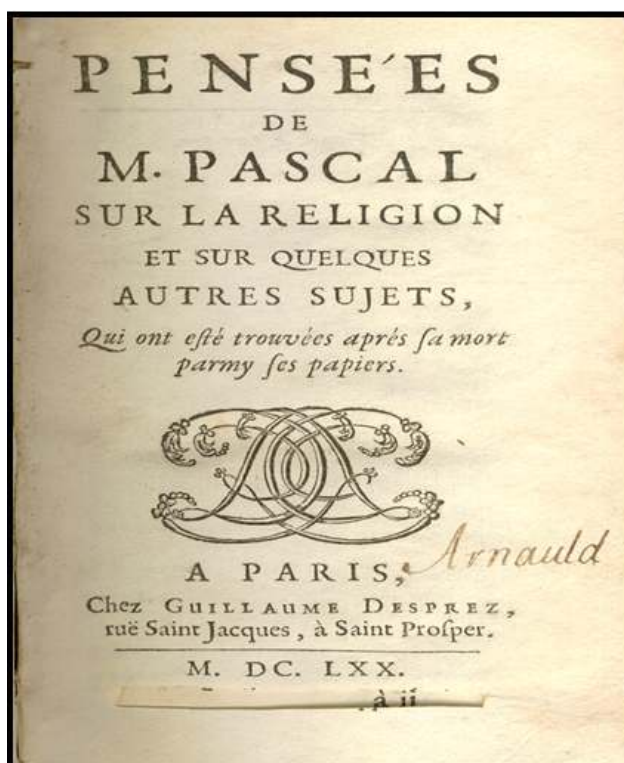
BNF

- 5 Par ce biais, quelques exemplaires, rendus exceptionnels par l'identité de leurs premiers possesseurs, ont été peu à peu reconnus et recensés par les chercheurs et bibliographes. Le plus célèbre est sans doute l'exemplaire personnel de Pierre-Daniel Huet, l'érudit évêque d'Avranches. Découvert au milieu du XIX^e siècle par le fameux collectionneur Rochebilière, le volume figura à sa vente, en 1882, sous le numéro 119⁴. Muni de l'ex-libris gravé du prélat, dont les armes ont également été frappées à chaud sur les plats, l'exemplaire comporte de très nombreuses notes marginales de la main de Huet, fruits de sa lecture attentive et critique de l'œuvre. Sur les dernières gardes, entre autres observations, l'évêque indiqua d'ailleurs assez sévèrement : « Dans tout cet ouvrage, il n'y presque rien de nouveau que l'expression, le tour et la disposition »... Ce volume, particulièrement précieux, fut acquis par la Bibliothèque Nationale où il est aujourd'hui conservé dans la réserve des livres rares, sous la cote D-21375.
- 6 D'autres volumes furent propriété de personnes plus impliquées dans le jansénisme et, à ce titre, plus proches de Pascal. La Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand possède ainsi un exemplaire présentant un *ex-dono* manuscrit signé Périer (soit Florin Périer, soit l'abbé Louis Périer, le propre neveu de Pascal, qui se chargea d'ailleurs de collecter et de mettre en forme les notes éparses de son oncle, pour former l'œuvre ensuite publiée sous le titre de *Pensées de M. Pascal sur la religion et quelques autres sujets*)⁵. Autre propriétaire étroitement lié à Pascal : le précepteur des deux plus jeunes neveux de l'auteur, Rebergues, dont la signature a été retrouvée sur un autre exemplaire de l'édition originale des *Pensées*⁶.
- 7 Un nouvel exemplaire ayant appartenu à des proches de Pascal est apparu dernièrement, dans le catalogue d'une librairie du sud de la France : vendu en février 2003, il fait

désormais partie de la collection Nicolas Ducimetière. Là encore, c'est l'identité de ses premiers propriétaires qui donne tout son intérêt à ce volume assez exceptionnel, autant pièce patrimoniale que touchante « relique ».

- 8 Le volume fait donc partie du tirage de l'édition originale des *Pensées* (chez Guillaume Desprez, Paris, 1670), avec une collation conforme aux bibliographies : [3] feuillets de garde blancs + page de titre + [XXXIX] feuillets préliminaires⁷ + 365 pages + [X] feuillets non chiffrés de table + 3 feuillets de garde blancs.
- 9 Il mesure intérieurement 159 x 90 mm. (reliure : 163 x 95 mm.), donc fort grand de marges, et est recouvert d'une reliure de l'époque, en plein veau brun très légèrement moucheté, avec dos à cinq nerfs aux caissons décorés de fleurons dorés. Le titre n'est pas frappé sur une pièce-de-titre, mais directement à chaud dans un caisson (« PENSEES / DE M. / PASCAL »). Frise dorée sur les coupes. Tranches mouchetées rouges. Légère et discrète restauration à la coiffe. Reliure et intérieur dans un état de grande fraîcheur.
- 10 L'exemplaire comporte deux ex-libris manuscrits du XVII^e siècle, l'un sur la page de titre, l'autre au bas du second contre-plat.
- 11 L'ex-libris inscrit sur la page de titre (« Arnauld ») a été clairement identifié par M. Jean Mesnard comme étant celui d'Antoine Arnauld lui-même : la signature est en tous points identiques à celle apposée sur un document de 1677. Celui que l'on surnomme le « Grand Arnauld » (1612-1694) avait, en général, l'habitude de faire figurer son nom complet sur ses livres : c'est sans doute le manque de place qui l'empêcha de le faire dans le cas présent.

Ex-libris manuscrit d'Antoine Arnauld, dit « le Grand Arnauld » sur la page de titre des *Pensées*.



BNF

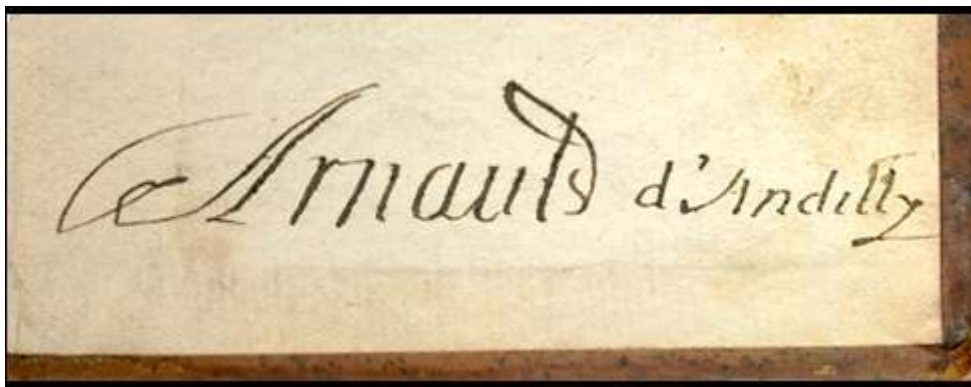
Un exemple de la signature d'Antoine Arnauld sur un contrat de mariage, en 1677.



Document aimablement transmis par M. le professeur J. Mesnard

- 12 Au-delà de son activité de théologien (comme maître à penser du jansénisme, position qui lui valut l'exil), de logicien et de penseur de la philosophie du langage (on lui doit, entre autres, une *Grammaire générale et raisonnée* en 1660 et sa fameuse *Logique de Port-Royal* en 1662), Arnauld fut un des plus proches amis de Pascal, mais aussi son confesseur et son directeur de conscience. C'est d'ailleurs sous son inspiration que Pascal entreprit la rédaction de ses *Lettres provinciales* en 1656, au moment de l'exclusion d'Arnauld de la Sorbonne. Malgré la brouille qui les éloigna en 1661, un an avant la mort de Pascal (ce dernier estimait trop tiède la réaction d'Arnauld face aux persécutions royales), on retrouve Arnauld au nombre des penseurs chargés de l'examen et de la publication posthume des notes de Pascal, en 1668-1669.
- 13 Le second ex-libris manuscrit est celui, chose assez extraordinaire, du propre frère aîné du « Grand Arnauld » : Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674). Homme de cour, il s'était retiré en 1646 à Port-Royal, où sa fille Angélique était déjà religieuse. Il y mena une vie retirée, se consacrant à l'écriture : il publia notamment une traduction des *Vies des Pères du Désert*, mais écrivit aussi un *Journal et des Mémoires*.

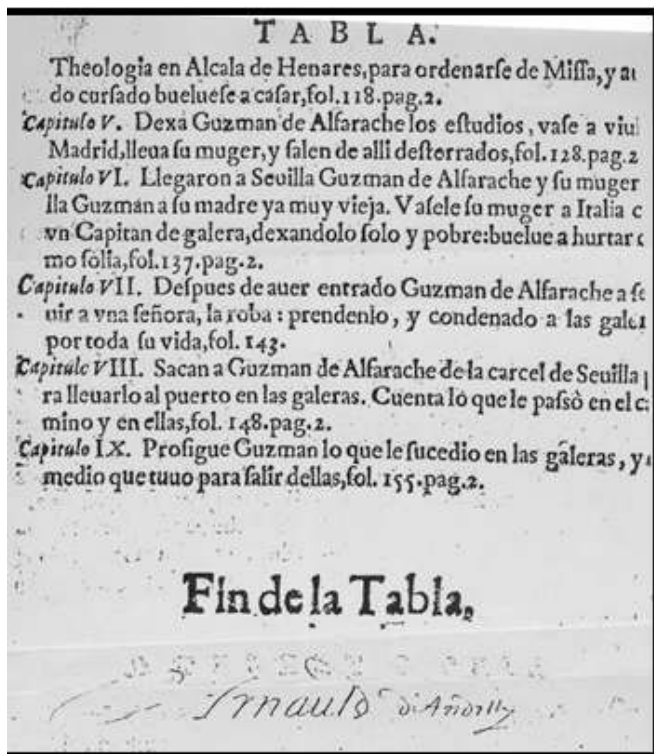
Ex-libris manuscrit de Robert Arnauld d'Andilly, au bas du second contre-plat.



BNF

- 14 La place de son ex-libris, à la fin du volume, est inhabituelle et peut surprendre, mais il semble qu'inscrire son nom aux dernières pages de ses livres ait été une habitude d'Arnauld d'Andilly. En effet, les deux volumes de la Bibliothèque Nationale de France qui comportent sa signature présentent la même particularité. Ci-dessous, une reproduction de la dernière page de la table du *De la Vida del picaro Guzman de Alfarache*, roman de Mateo Aleman imprimé à Burgos en 1619, et ayant fait partie de la bibliothèque d'Arnauld d'Andilly. Malheureusement, il n'existe aucune mention des *Pensées* et, à plus forte raison, de son propre exemplaire, dans les œuvres ou la correspondance d'Arnauld d'Andilly...

Reproduction de la dernière page de la table de la *Vida del Picaro Guzman de Alfarache*



Roman de Mateo Aleman imprimé à Burgos en 1619, et ayant fait partie de la bibliothèque d'Arnauld d'Andilly...

- 15 Cet exemplaire de l'édition originale des *Pensées* appartient donc à la fois à la bibliothèque du « Grand Arnauld » et à celle de son frère aîné, Robert Arnauld d'Andilly : un livre pour deux frères.
- 16 Mais dans quel ordre ? Robert Arnauld d'Andilly meurt en 1674, et son frère ne reprend le chemin de l'exil (dans les Flandres, puis aux Pays-Bas) qu'en 1679. Antoine Arnauld doit donc avoir reçu ce volume dans la succession de son frère, puis l'avoir abandonné en France cinq ans plus tard, lors de son départ précipité et définitif. Cela coïncide d'ailleurs avec les quelques éléments connus sur le sort de la bibliothèque du Grand Arnauld.
- 17 En effet, à la différence de certains des autres « Messieurs » forcés à l'exil, Antoine Arnauld n'emporta pas même une partie de sa bibliothèque dans son voyage : peut-être par choix (comment pouvait-il supposer que son départ serait en fait définitif ?), mais sans doute également contraint par les circonstances, il laissa l'intégralité de ses livres sous la garde d'un certain M. Hamelin, un dépôt qui devait, au début, être envisagé comme temporaire. Mais, au bout de quelques années, ce fidèle finit par se trouver embarrassé par tous ces volumes, ce que révèle une lettre d'Arnauld à M^{me} de Fontpertuis, en date du 4 avril 1688 : « On m'a mandé diverses fois que M. Hamelin se plaint qu'on lui laisse si longtemps mes livres (...) ». Et, pour résoudre cette situation, Arnauld fut finalement forcé d'envisager la division de sa bibliothèque en plusieurs lots confiés à ses amis : « J'ai donc pensé de les partager à trois ou quatre (...) »⁸. » On ne sait toutefois si ce projet fut effectivement réalisé. Quoiqu'il en soit, l'exil d'Arnauld n'empêchait pas ses livres de servir régulièrement, compulsés, voire empruntés par nombre de ses proches. Et, comme toujours dans semblable situation, certains volumes

emportés ne revinrent jamais à leur emplacement initial ! On signale ainsi, dès cette époque, des livres d'Arnauld chez Cl. de Sainte-Marthe ou chez les Périer⁹. Arnauld n'ignorait d'ailleurs pas le fait, puisque, dans la même lettre à M^{me} de Fontpertuis, il évoquait avec quelque amertume ces « emprunts » indéliçats : « C'a été un peu la faute de M. Thomas [Pierre Thomas du Fossé, mort en 1698, qui avait par ailleurs reçu par testament la propriété en usufruit de la bibliothèque d'Isaac-Louis Le Maistre de Sacy en 1684] qui n'eust pas le soin de fermer les tablettes à la clef »... Ce volume des *Pensées* passa donc sans doute par l'une ou l'autre de ces bibliothèques, sans que l'on puisse malheureusement dire laquelle, en l'absence de tout autre ex-libris contemporain.

- 18 Qu'advint-il ensuite du volume au XVIII^e siècle ? Là encore, absence d'indices qui puisse nous le faire découvrir. On ne peut relocaliser le volume que vers le début du siècle suivant, à Uzès : il comporte en effet, collé en haut du premier contre-plat (et par-dessus une indication manuscrite de prix, semble-t-il), une vignette au nom d'un certain F. Larnac, habitant de cette ville.

Petit passage par Uzès : un ex-libris du début du XIX^e siècle (collé sur le premier contre-plat)



- 19 Par sa typographie et son style, cet ex-libris gravé semble bien dater du début du XIX^e siècle. Le livre ne comporte malheureusement plus d'autres marques de propriété, empêchant d'en retracer plus précisément le cheminement jusqu'à notre époque. Néanmoins, les quelques renseignements obtenus auprès du libraire au moment de son achat laissent penser qu'il resta dans les Cévennes jusqu'à tout récemment, oublié au sein d'une vieille bibliothèque familiale.
- 20 Notons pour finir que l'exemplaire a subi quelques « mutilations », au demeurant soigneusement effectuées ! Toute mention de l'autorité royale a été méthodiquement supprimée. Ainsi, sur la page de titre, la mention traditionnelle « Avec privilège et approbation » a été découpée. De la même façon, le feuillet préliminaire XL, qui comportait précisément l'extrait du privilège royal, a été soigneusement ôté.
- 21 Enfin, toujours dans les feuillets préliminaires, certains titres ont été biffés à l'encre, là encore de manière méticuleuse et réfléchie. En voici la liste, les passages biffés étant écrits en italique :
- Folio 1 recto des « Approbations » : « Approbation de Messieurs les Prélats » ; « Approbation de Monseigneur de Comenge ».
 - folio 1 verso : « De Monseigneur l'Evêque d'Aulonne ».
 - folio 2 r. : « De Monseigneur l'Evêque d'Amiens ».

- folio 4 v. : « De M. Le Camus, Docteur en théologie de la Faculté de Paris, *Conseiller et aumonier ordinaire du Roy* ».
 - folio 5 v. : « De M. de Drubec, Docteur de Sorbonne, *Abbé de Boulancourt* ».
- 22 On remarque que le « Mons », comme abréviation pour « Monsieur », a été conservé, tout comme les titres universitaires, scrupuleusement respectés. Voilà un « vandale » bien poli ! De quand peuvent dater ces « mutilations » ? On pourrait penser à un effet de la Révolution Française, mais est-ce bien là une marque d'un fanatisme anti-royal et, surtout, anti-religieux (qui aurait, en ce cas, curieusement respecté le titre d'évêque) ? Ne pourrait-il plutôt s'agir de l'acte d'un janséniste du XVIII^e siècle, à une époque où le respect des fidèles de Port-Royal envers l'autorité royale avait fortement décliné ? D'assez nombreux exemplaires de l'édition originale ou d'éditions légèrement postérieures des *Pensées* semblent présenter exactement les mêmes mutilations : il pourrait être intéressant de constater leur fréquence pour être en mesure d'en identifier les auteurs et d'en préciser la signification.
-

NOTES

1. Voir : Jacques-Charles Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres anciens*, Paris, 1860, tome IV, col. 398 ; Gustave Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres anciens – Suppléments* (1878), tome II, col. 167-169 ; Jules Le Petit, *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XV^e siècle au XVIII^e siècle*, Paris, 1885, pages 207-213.

2. L'un de ces exemplaires, réglé et relié en plein maroquin rouge d'époque avec décor à la Du Seuil, est passé en vente en 1987, à Paris. Le texte était réglé, laissant penser à un volume de dédicace. Le volume avait appartenu, au XVIII^e siècle, à la bibliothèque du cardinal de Rohan qui y apposa son ex-libris gravé (voir catalogue *Cinquante livres et autographes précieux provenant du cabinet d'un amateur*, étude Ader-Picard-Tajan, 4 décembre 1987, hôtel Drouot, Paris). D'autres exemplaires en semblable reliure sont passés plus récemment sur le marché. Tout d'abord, un autre exemplaire, en plein maroquin rouge de l'époque avec décor à la Du Seuil, qui a suscité un prix record lors de la vente de la collection Ritman, chez Sotheby's, à Londres (vente du 5 décembre 2001, n° 117) : cet exemplaire avait auparavant appartenu à la collection Jacques Guérin, dispersée à Paris le 29 mars 1984. Et, tout dernièrement, la librairie Sourget, de Reims, proposait, dans son catalogue XXVI (printemps 2003), un exemplaire du premier tirage de la deuxième édition des *Pensées* en maroquin rouge à la Du Seuil (n° 85), ainsi qu'un rare exemplaire de l'édition elzévirienne de 1677 relié en maroquin rouge aux armes et aux monogrammes couronnés du premier propriétaire, identifié comme le père Allard Le Roy, auteur d'un *Compendium vitae B. Francisci de Borgia* (n° 89).

3. Aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand (Réserve, R-5596). Dans le courant du XX^e siècle, et jusqu'à sa vente en 1990, il avait appartenu à la fameuse bibliothèque littéraire du marquis du Bourg de Bozas Chaix d'Est-Ange (vente des 27 et 28 juin 1990, Drouot-Montaigne).

4. A. Claudin, *Catalogue de la bibliothèque de M. Rochebilière*, librairie Claudin, Paris, 1892, page 44 : « In-12 ; v. br. (...) Ce savant prélat a enrichi ce volume de réflexions et de jugements qu'il a écrits dans les marges. Ces annotations critiques sont inédites et rendent ce volume véritablement

précieux. Le dernier feuillet de garde contient également des notes autographes de Huet. Hauteur des marges : 158 mm. [ce qui en fait l'exemplaire le plus grand de marges de tous ceux appartenant à la collection Rochebilière] ».

5. Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand, Réserve, R-5612.

6. Communication de M. le professeur Jean Mesnard (octobre 2003).

7. Au lieu de XL feuillets : voir explications données ci-dessous.

8. Dans *Œuvres de M. A. Arnauld*, Paris-Lausanne, 1775, tome III, page 187. Cité par Odette Barenne, *Une grande bibliothèque de Port-Royal - Inventaire inédit de la bibliothèque de Isaac-Louis Le Maistre de Sacy (7 avril 1684)*, Études Augustiniennes, Paris, 1985, page 13, note 11.

9. Voir E. Jacques, *Les années d'exil d'Antoine Arnauld*, Louvain, 1976, page 434, note 85.

INDEX

Mots-clés : Pensées, bibliophilie, Arnauld

Keywords : Pensées, bibliophily, Arnauld

AUTEUR

NICOLAS DUCIMETIÈRE

Fondation Bodmer, Cologny